

L'usage du français dans les communautés francophones minoritaires en contexte de mondialisation

Jean Lafontant

Numéro 26, automne 2008

La langue française en Amérique : dynamiques spatiales et identitaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/037991ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/037991ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lafontant, J. (2008). L'usage du français dans les communautés francophones minoritaires en contexte de mondialisation. *Francophonies d'Amérique*, (26), 407–415. <https://doi.org/10.7202/037991ar>

Résumé de l'article

En examinant l'évolution actuelle du français, cette brève présentation propose une piste paradigmatique concurrente à celle qui fonde les pratiques dans une logique identitaire. L'auteur souligne, en particulier, les effets technologiques, politiques et marchands du contexte mondialisant dans la formation de nouveaux réseaux et niveaux de pratique des signes.

L'usage du français dans les communautés francophones minoritaires en contexte de mondialisation¹

Jean LAFONTANT

Université du Québec à Montréal

Aux questions posées à cette table ronde de clôture, je propose les angles d'examen suivants, brèves notes critiques à certaines thèses évoquées pendant le colloque. Ainsi, pour des fins de discussion, je propose que la fonction première (mais non pas unique) de la langue soit la communication (et non une marque identitaire).

Ensuite, je suggère qu'il est important de considérer les rapports entre les langues dans le creuset mis en place par la « mondialisation », creuset dans lequel les affiliations culturelles se reconstruisent, tandis que les langues se transforment et que la plupart tendent à disparaître, à un rythme accéléré (Wurm, 1996).

Ce même contexte contribue peut-être à expliquer les conceptions et les usages des langues qu'ont adoptés, au Canada, les générations nouvelles au sein des communautés francophones minoritaires.

Fonctions des langues

Dans l'examen des rapports entre langue, culture et territoire, certains auteurs en soulignent l'aspect conflictuel. Le territoire constituerait la variable clé, la ressource fondamentale, objet de rapport de force entre groupes identifiés. À l'instar des autres traits distinguant ces groupes, les différences de langage sont ainsi « fétichisées » et participent à légitimer le droit d'occupation (voir Laponce, 1992a, 1992b, 1993 ; Leclerc, 1992). Dans cette perspective, au Canada par exemple,

la mobilité linguistique est forcément schématisée : changer de langue revient à passer d'une (et une seule) langue à une (et une seule) autre langue, et même, d'une certaine manière, à s'inscrire dans un camp linguistique identitaire, à rejoindre une des deux communautés en concurrence, et pour ainsi dire, à s'y engager contre l'autre (Bretenier, 2005 : 124).

Une autre thèse met plutôt l'accent sur la fonction communicative de la langue, ce que Ferdinand de Saussure appelait sa « force d'intercourse ». Le postulat qui sous-tend cette thèse est que les langues sont des pratiques systématisées, sans doute, mais « vivantes ».

Conséquemment, dans un contexte de coexistence souhaitée ou obligée, les frontières², loin de contrarier la communication, sont au contraire un berceau propice à la naissance de nouveaux langages (sabirs, dialectes). Par exemple, le créole haïtien s'est construit aux XVII^e-XVIII^e siècles dans et par la nécessité où se trouvaient les esclaves africains, issus d'ethnies différentes, de devoir comprendre leurs maîtres français et de se comprendre entre eux. Cependant, comme tout langage vivant, le créole est susceptible d'évoluer selon l'adaptation de ses locuteurs à des contextes socioculturels et linguistiques nouveaux. Je pense, par exemple, aux travailleurs itinérants/migrants que sont les *braceros* haïtiens et leurs descendants dans les régions dominicaines et cubaines où le travail de coupe de la canne à sucre était disponible. « Davantage qu'un contexte, la mobilité est constitutive de constructions identitaires et linguistiques complexes d'individus socialement pluriels, pris dans des pratiques socioculturelles diverses » (Van Den Avenne, 2005 : 9).

Langues et affiliations culturelles dans le contexte actuel de mondialisation³

La mondialisation affecte les constructions identitaires des individus par l'offre accrue de modèles d'être et d'agir, produits par des industries culturelles globales dont la logique est marchande. En conséquence,

[...] the context of meaning creation is ever further divorced from the context within which these meanings must be mobilized, thus, increasingly, people are forced to use meanings over which they have

*little or no control, and which may be very inappropriate, in order to give their lives sense*⁴ (Nicholas Garnham cité dans Raboy *et al.*, 1994 : 88).

Par ses dimensions économique et politique, la mondialisation affecte également les affiliations culturelles collectives en cela qu'elle met en scène les rapports de pouvoir qu'elle produit. Or, si le processus de mondialisation tend à la déterritorialisation et à la transnationalisation, il n'en demeure pas moins que les ressources matérielles et stratégiques sont ancrées dans des territoires qu'occupent des populations historicisées. Selon que celles-ci acceptent ou non la discipline mondialisante, des enjeux surgissent créant des conflits, autour desquels se cristallisent, selon une diversité de valeurs et d'intérêts, des réseaux particuliers au sein de ces mêmes populations. Or la sémantique identitaire, foncièrement dialogique, est sensible aux conflits. L'Autre est construit surtout en situation de rapport de pouvoir. Selon la position systémique occupée, les différences sont mises en relief par une panoplie de « sémantèmes » linguistiques et iconographiques. « Pour se définir, a-t-on besoin d'un ennemi ? », se demandait un auteur. La nouveauté est que l'ennemi éventuel n'est plus (seulement) l'Autre, à ras le sol, de l'autre côté de la frontière, mais une figure multipliée, apparaissant sous des masques divers, selon les enjeux aux niveaux global, national et local.

Les générations nouvelles au sein des communautés francophones minoritaires

Les Canadiens francophones de génération plus ancienne ont développé le réflexe de protéger l'usage du français des emprunts aux langues étrangères, notamment l'anglais. Or un danger plus sournois mériterait une égale vigilance : le langage publicitaire, véritable cheval de Troie de la mondialisation. Car, « *Sur la planète Reebok*, [claironne la campagne du fabricant de chaussures de sport] *il n'y a pas de frontières* » (Barber, 2000 : 214). Certes, on le rappelle souvent⁵, la réception se caractérise par une réinterprétation locale des signes. Pourtant, je ne peux m'empêcher d'être sensible aux avertissements de certains quant à la fonction politique que jouent la diffusion des produits et les techniques publicitaires : elles assurent proprement la relève des idéologies antérieures, morales et politiques. Mieux encore : alors que l'intégration morale et politique n'allait jamais sans mal (il y fallait le secours de la répression ouverte), les nouvelles techniques font

l'économie de la répression : le consommateur intériorise, dans le mouvement de la consommation, l'instance sociale et ses normes (Baudrillard, 1968 : 208).

Langage publicitaire et images de propagande font bon ménage : le choix des objets iconisés et des perspectives, celui des mouvements, du bruitage, du montage. Permettez-moi de relater une anecdote : un soir, aux nouvelles télévisées de la CBC, j'ai été intrigué par le dos couvert de crêtes et d'écaillés d'une bête préhistorique que surveillaient étroitement des hélicoptères de l'armée canadienne... quand, finalement, je me suis rendu compte que ce monstre n'était que le désert afghan et ses dunes de sable. Ce qui me donne à penser que les langues sont peut-être, toutes ensemble, menacées par le langage réducteur des signaux.

J'aimerais maintenant faire référence à la situation de la minorité francophone du Manitoba (Canada), notamment, celle des jeunes (17-19 ans) inscrits dans les écoles françaises et en dernière année du cycle secondaire. J'ai eu l'occasion d'étudier leurs comportements et leurs points de vue, lors d'une recherche menée il y a environ huit ans sur leur comportement langagier et leur conception culturelle d'eux-mêmes (Lafontant, 2000a, 2000b ; Lafontant et Thibault, 2000).

Des travaux de Charles Castonguay⁶ ont montré que, dans les provinces canadiennes autres que le Québec, les personnes de langue maternelle française tendent à faire usage de l'anglais, notamment celles qui sont âgées de 15 à 30 ans (Castonguay, 2002 : 370). Dans ma propre étude, j'ai noté que les jeunes Manitobains de langue maternelle française se déclarent, pour la plupart, bilingues. Certes, ils conçoivent la langue française comme un héritage familial. Cependant, une majorité considère cet héritage non pas tant comme un élément identitaire essentiel, mais plutôt comme un avantage de départ qui leur ouvre des portes. L'anglais n'est pas perçu comme une langue apprise, dans le sens scolaire du mot : elle leur est venue « naturellement » de l'entourage (dont celui de leur propre famille). L'anglais va donc de soi, puisque tous les Canadiens hors Québec le parlent. Pour ces jeunes, le véritable sujet d'orgueil est de posséder une langue de plus (le français) voire, éventuellement, une troisième et une quatrième langue (dans les entrevues, certains mentionnent l'espagnol, l'allemand et le chinois, par exemple).

Alors, doit-on considérer le bilinguisme ou le plurilinguisme comme une forme réaliste (ou résignée) de développement de la francophonie canadienne ? Au cours des cinquante dernières années, au Canada, le pourcentage des personnes connaissant les deux langues officielles a légèrement augmenté, passant de 12 % en 1951 à 18 % en 2001⁷ (Marmen et Corbeil, 2004 : 57). Toutefois, l'engouement culturel (notamment la vogue des écoles d'immersion) compte sans doute pour peu dans cette augmentation, quand on l'examine sous des angles divers (variations provinciales, régionales et autres facteurs). De plus, on souligne l'apport de l'immigration francophone, essentiellement au Québec. À ce chapitre, des efforts sont faits dans les autres provinces, mais leur succès reste à démontrer.

En plus de la connaissance et de l'usage des codes linguistiques rigoureux, il faut aussi inclure les parlars hybrides, les contextes sociaux et personnels de leur utilisation ainsi que les effets visés dans leur forme d'expression.

Conclusion

Que faire pour développer la francophonie ? L'un des moyens consisterait peut-être à décloisonner les catégories hiérarchiques, à démocratiser l'accès à la langue ainsi qu'à sa production et à sa légitimation. Au Canada, par exemple, cela voudrait dire accorder moins d'importance politique, législative et réglementaire aux notions de peuple fondateur et de langue maternelle et reconnaître plutôt celle de citoyen d'affiliations culturelles diverses dont la principale langue officielle parlée, voire l'une des langues connues, est le français. Il s'agit ici de s'ouvrir et de s'allier à tous les groupes d'ici et d'ailleurs intéressés à la pratique et à la promotion du français, ne fût-ce que dans le souci de préserver la diversité culturelle, dont le plurilinguisme est l'une des dimensions (Hagège, 2006 : 156-160 ; 184-187).

Dans cette foulée, Paul Dubé (2005a, 2005b) procède à une critique du multiculturalisme canadien présenté comme objet de droit, dans lequel « le potentiel dislocateur de la diversité est dépolitisé par une pratique qui neutralise les différences et qui canalise ce qui reste d'elles dans des exutoires culturels inoffensifs mais "défoulants" » (Dubé, 2005b). Dubé lui préfère le paradigme de l'interculturel, qui

visé « à construire (entre les cultures) une relation convenablement régulée permettant d'accéder à un nouveau plan : celui d'une formation unitaire harmonieuse transcendant les différences sans les évacuer » (*ibid.* : 501). Il propose ce paradigme autant pour l'examen des rapports culturels intergénérationnels que pour les rapports entre les groupes d'accueil et les immigrants. Chez les uns et les autres, il ne s'agit pas ici d'effacer la mémoire historique des groupes et les choix essentiels des individus : orientation des valeurs, croyances religieuses, formes expressives. Rappelons seulement que l'« histoire » est un processus continu : on ne saurait en concevoir une version définitive détenue par les uns à l'exclusion des autres. Du reste, à en croire Jacques Attali (2003), il faut s'attendre à ce que, dans les siècles à venir, le territoire perde de son importance en tant que pierre angulaire de l'identité culturelle, étant donné le développement des migrations et, ajouterai-je, celui des territoires symboliques que sont les diasporas ainsi que la multiplication et le caractère plus ou moins évanescent des référents d'appartenance sociale.

Paradigme de l'interculturel auquel, en matière de langue, semble souscrire Louise Beaudoin quand elle affirme : « Changer les choses, cela veut surtout dire donner de l'espoir aux jeunes générations en faisant en sorte que la francophonie institutionnelle ne soit plus perçue comme *ringarde* » (Beaudoin, 2005).

NOTES

1. Ce texte reprend et développe des arguments parus dans une publication précédente (Lafontant, 2007).
2. Par « frontières », nous entendons ici les lieux de marquage et de rencontre des différences. Les frontières sont aujourd'hui non seulement territoriales mais multipliées dans des espaces divers : technologiques, institutionnels, événementiels, virtuels.
3. Le processus de mondialisation se caractérise par l'ouverture des frontières aux échanges de ressources, qu'elles soient matérielles, techniques ou humaines ; la prédominance des nouvelles technologies d'information et de communication (déterritorialisation), leur extension planétaire (trans-

- nationalisation). La dimension sociale de la mondialisation a été parfois qualifiée de postmodernité, marquée par l'éclatement du sujet social, la perte de référence commune stable, la multiplication des groupes, voire des éléments identitaires concurrents chez un même sujet (Taylor 1992 ; Fortin, 1994).
4. Traduction libre : « [...] le contexte dans lequel les significations sont produites est détaché de celui dans lequel ces significations doivent être mobilisées. Ainsi, les gens sont de plus en plus forcés de faire usage de signification au sujet desquelles ils ont peu, voire pas de contrôle, ce qui peut ne pas leur servir à donner un sens à leur vie. »
 5. Voir Helly (2000 : 238-239) et, de façon générale, les discussions autour du néologisme (sinon du néo-concept) de « globalization ».
 6. Je réfère ici à sa note critique : « Pensée magique et minorités francophones » (Castonguay, 2002).
 7. Notons, par ailleurs, que les trois provinces où la proportion des personnes connaissant les deux langues officielles est la plus élevée sont le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. Il s'agit de provinces où la proportion des personnes dont l'une des langues maternelles est le français s'avère relativement plus élevée que dans les autres provinces.

BIBLIOGRAPHIE

- ATTALI, Jacques (2003). *L'homme nomade*, Paris, Fayard.
- BARBER, Benjamin (2000). « Vers une société universelle de consommateurs : culture McWorld contre démocratie », dans Mikhaël Elbaz et Denise Helly (dir.), *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 211-222.
- BAUDRILLARD, Jean (1968). *Le système des objets*, Paris, Gallimard.
- BEAUDOIN, Louise (2005). « La "nouvelle" francophonie », *La Presse*, 3 décembre.
- BRENIER, Aude (2005). « Donner un sens à la mobilité/immobilité linguistique : quelques pistes à ouvrir », dans Cécile Van Den Avenne (dir.), *Mobilité et contacts de langues*, Paris, L'Harmattan, p. 123-145.
- CASTONGUAY, Charles (2002). « Note critique : pensée magique et minorités francophones », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 2 (mai-août), p. 369-380.

- DUBÉ, Paul, (2005a). « Pour une nouvelle symbolique francophone : la construction d'une identité interculturelle », dans Jean Morency *et al.* (dir.), *Des cultures en contact : visions de l'Amérique du Nord francophone*, Éditions Nota bene, p. 33-47.
- DUBÉ, Paul, (2005b). « Le multiculturalisme officiel par rapport au multiculturalisme critique », dans Hélène Destrempe et Joe Ruggeri (dir.), *Rendez-vous immigration 2004 : actes de la conférence sur l'immigration qui a eu lieu à Saint-Andrews, au Nouveau-Brunswick, août 2004*, Fredericton, University of New Brunswick, Policy Studies Centre, p. 489-506.
- FORTIN, Andrée (1994). « Territoires culturels et déterritorialisation de la culture », dans André Fauchon (dir.), *La production culturelle en milieu minoritaire*, Saint-Boniface, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 7-28.
- HAGÈGE, Claude (2006). *Combat pour le français : au nom de la diversité des langues et des cultures*, Paris, Odile Jacob.
- HELLY, Denise (2000). « Pourquoi lier citoyenneté, mondialisation et multiculturalisme ? », dans Mikhaël Elbaz et Denise Helly (dir.), *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 223-256.
- LAFONTANT, Jean (1995). « Langues, cultures et territoires : quels rapports ? », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol 7, n° 2, p. 227-250.
- LAFONTANT, Jean (2000a). « Les "Je" dans la chambre aux miroirs », *Francophonies d'Amérique*, n° 10, p. 53-68.
- LAFONTANT, Jean (2000b). « Enfants du monde », *Thèmes canadiens = Canadian Issues*, été, p. 26-30.
- LAFONTANT, Jean (2007). « Langues et affiliations culturelles », dans Rosalba Lendo et Laura López Morales (dir.), *Francofonía y Diversidad Cultural: Rostros de la Francophonía*, Mexico, Universidad Nacional Autónoma de México y Editorial Aldus, S.A., p. 55-70.
- LAFONTANT, Jean, et Martin THIBAUT (2000). « L'amour de la langue et les langues de l'amour », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 3, p. 479-507.
- LAPONCE, Jean A. (1992a). « Langue et fédéralisme ethnique », dans Caroline Andrew *et al.*, (dir.), *L'ethnicité à l'heure de la mondialisation*, Ottawa, ACFAS-Outaouais, p. 69-82.
- LAPONCE, Jean A. (1992b). « Language and Politics », dans Mary Hawkesworth et Maurice Kogan (dir.), *Encyclopedia of Government and Politics*, vol. 1, Londres, Routledge, p. 587-602.
- LAPONCE, Jean A. (1993). « Les langues comme acteurs internationaux : phénomènes de contagion et phénomènes d'irradiation », dans Bertrand Badie et Alain Pellet (dir.), *Les relations internationales à l'épreuve de la science politique : mélanges Marcel Merle*, Paris, Economica, p. 211-224.
- LECLERC, Jacques (1992). *Langue et société*, Laval, Mondia.

- MARMEN, Louise, et Jean-Pierre CORBEIL (2004). *Les langues au Canada : recensement de 2001*, Ottawa, Patrimoine canadien et Statistique Canada.
- RABOY, Marc, et al. (1994). *Développement culturel et mondialisation de l'économie : un enjeu démocratique*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- TAYLOR, Charles (1992). *Grandeur et misères de la modernité*, Montréal, Bellarmin.
- VAN DEN AVENNE, Cécile (dir.) (2005). *Mobilités et contacts des langues*, Paris, L'Harmattan.
- WURM, Stephen A. (dir.) (1996). *Atlas des langues en péril dans le monde*, Paris, Éditions UNESCO ; Canberra, Pacific Linguistics.